

« Le Gouvernement souhaite articuler la généralisation des stages dans les cursus et le renforcement de leur réglementation. Notre philosophie est simple : encourager le « bon » stage, mais aussi empêcher toutes les formes d'abus qui pénalisent les jeunes. Le stage n'est pas une fin en soi, mais un outil au service de la formation »

*Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

## Les objectifs de la proposition de loi

### DÉVELOPPER

les stages, notamment en premier cycle, dans le cadre d'une formation pour améliorer l'orientation, la réussite, et l'insertion professionnelle des étudiants

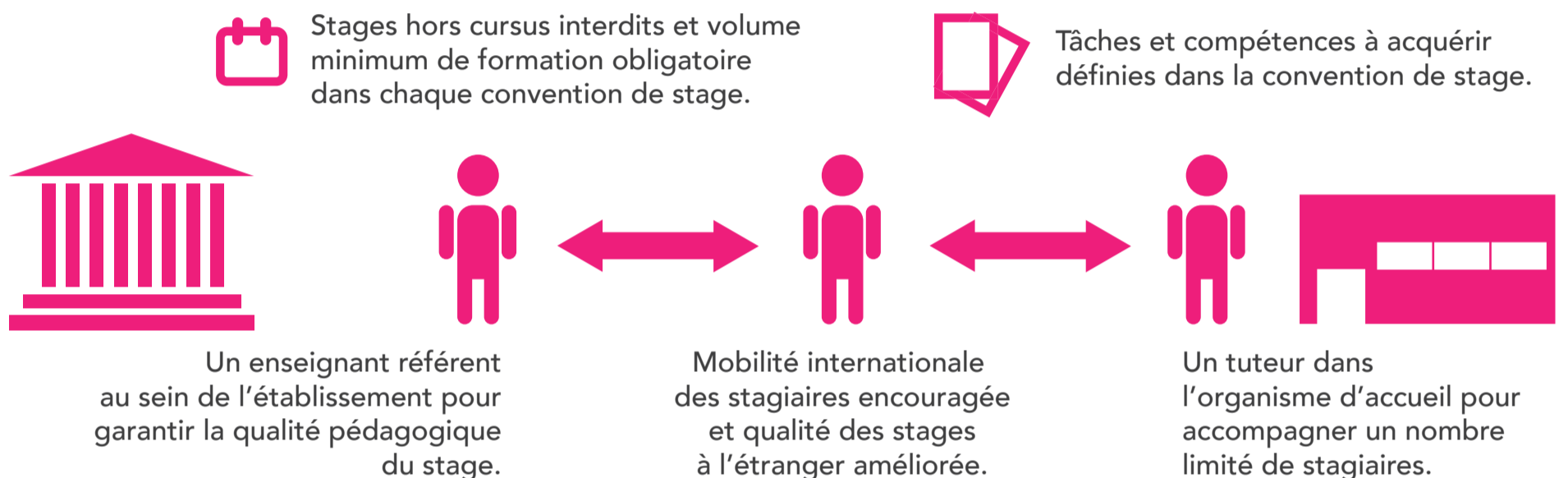
### ENCADRER

les stages pour éviter les abus, et améliorer les droits des stagiaires

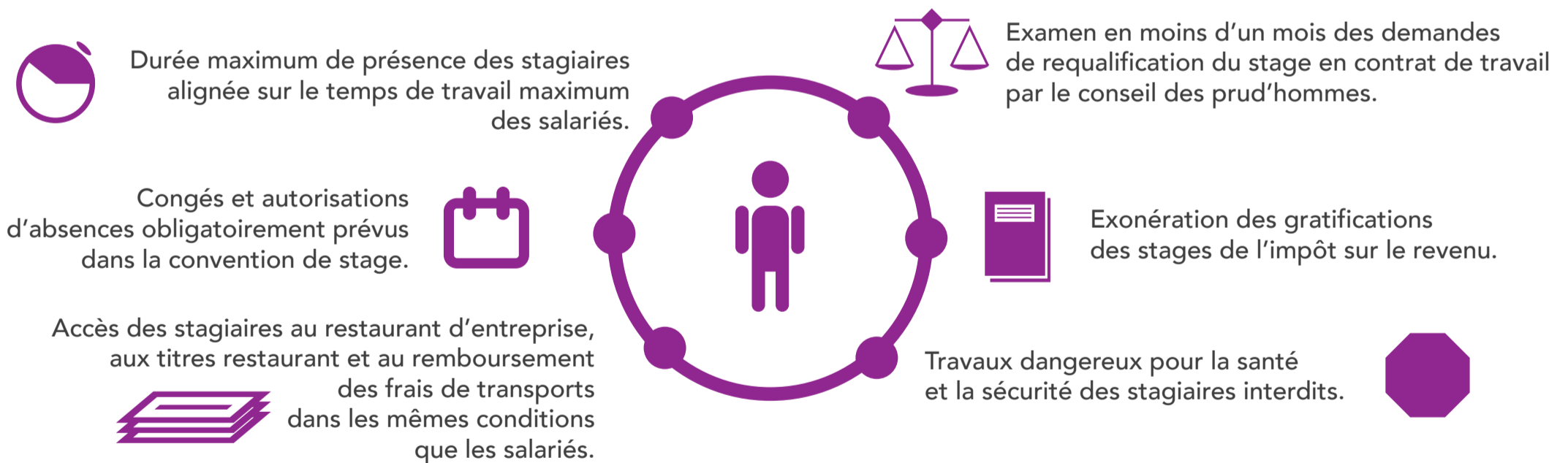
### SIMPLIFIER

le cadre législatif et réglementaire existant

## DÉVELOPPER DES STAGES DE QUALITÉ DANS LES CURSUS



## OUVRIRE DE NOUVEAUX DROITS AUX STAGIAIRES



## LUTTER CONTRE LE RECOURS ABUSIF AUX STAGES

